



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles
d'Île-de France**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 mai 2021

L'artiste JR investit le parvis du Palais de Chaillot à Paris, à l'invitation de la DRAC Île-de-France et de la CAPA

Dans le cadre des travaux de restauration du parvis des Droits de l'Homme et des Libertés et en accord avec la Cité de l'architecture et du patrimoine, la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France a proposé à l'artiste JR d'installer une œuvre sur le parvis et la palissade principale du chantier, située dans l'axe de la Tour Eiffel.



© JR-art.net

L'œuvre éphémère déployée par JR et ses équipes les 17 et 18 mai sera visible jusqu'au 17 juin 2021.

La palissade sera ensuite le support d'interventions artistiques jusqu'en septembre 2022, en partenariat avec des associations, fondations et écoles supérieures d'art, ainsi qu'avec la Ville de Paris (programme en cours de finalisation).

Installée au début de l'année 2021 jusqu'à l'automne 2022 afin de protéger les ouvrages aux abords du pavillon de tête de l'aile Passy, depuis l'extrémité du parvis jusqu'à la façade du foyer du Théâtre national de la Chaillot, la palissade principale revêtira ainsi des habits changeants au fil des saisons, et offrira un bel espace de visibilité à de jeunes artistes, lui évitant d'être soumise aux dégradations.

JR a tout de suite répondu positivement à cette invitation de la conservation du Palais de Chaillot, le studio de l'artiste prenant en charge l'intégralité du projet.

Depuis 2016, le site du Palais de Chaillot et le parvis sont confiés au ministère de la Culture, utilisateur principal, détenteur de la compétence de maîtrise d'ouvrage et gestionnaire des parties communes. Il est représenté par la conservation du Palais de Chaillot, service de la DRAC Île-de-France. Depuis 2017 et par convention passée avec l'Etat, la CAPA est utilisateur à titre secondaire du parvis. Avant l'ouverture des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, le ministère de la Culture a confié à l'OPPIC la réalisation de la 2^e tranche des travaux de restauration des dallages.

Contacts – DRAC Île-de-France :

Olivier TUR, chef de cabinet, chef par intérim du service communication –
olivier.tur@culture.gouv.fr

Françoise WEETS, conservation du Palais de Chaillot – francoise.weets@culture.gouv.fr
Camille LEINARDI, chargée de communication – camille.leinardi@culture.gouv.fr